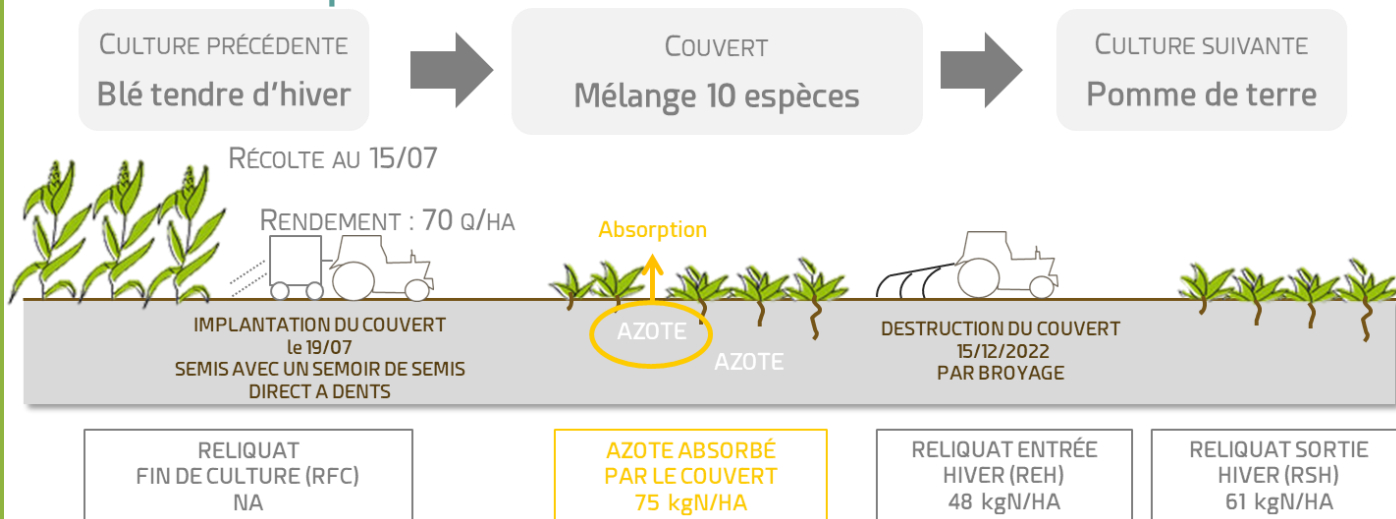


### Itinéraire technique

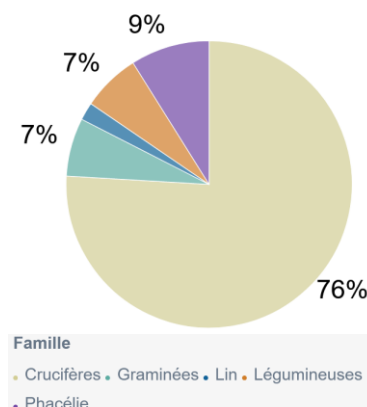


### Quelques données

#### Composition au semis

- Avoine commune printemps : 2 kg/ha
- Lin (printemps / hiver) : 0,75 kg/ha
- Moutarde brune : 1 kg/ha
- Phacélie 0,5 kg/ha
- Radis asiatique (chinois) : 0,75 kg/ha
- Seigle : 1,75 kg/ha
- Trèfle Alexandrie : 0,88 kg/ha
- Trèfle incarnat : 1 kg/ha

#### Biomasse au moment de la pesée



#### Chiffres clés

**1,8 tonnes** de matière sèche  
**75 kgN/ha** d'azote absorbé au moment de la pesée (cf photo)  
 REH : **48 kgN/ha**  
 Azote potentiellement restitué : **21 kgN/ha**

### Etat du couvert au 26/10/2022



### Commentaire

Le couvert a été semé quelques jours après la récolte du précédent. Les espèces se sont fortement développées pour atteindre 1,8 tMS. La phacélie a contribué fortement à la biomasse avec 0,8 tMS.

Ce couvert a fortement contribué à la préservation de la qualité de l'eau avec un reliquat entrée d'hiver de 48 kgN/ha, conforme à l'objectif

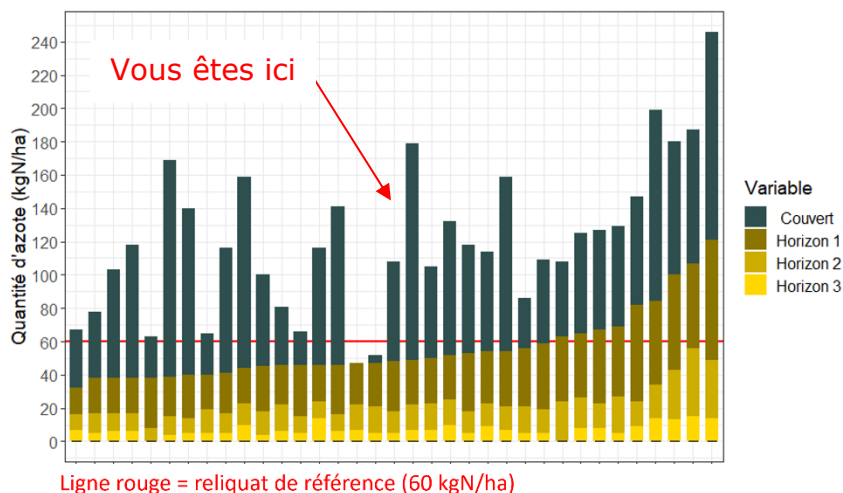
Cependant il peut être comparé au couvert « FLOBER15D », avec la même rotation et un mélange différent. La biomasse est supérieure pour l'autre mélange, la moutarde s'étant mieux développée. La phacélie et le sarrasin de l'autre mélange ont aussi fortement impacté la biomasse.

## Impact des couverts sur la quantité d'azote

Ce graphique présente la répartition de l'azote dans les parcelles du réseau couvert 2022 sur les AAC de Chartres Métropole.

En gris : azote absorbé par le couvert.  
 En ocre : l'azote du sol en entrée hiver (REH) sur les différents horizons.  
 La quantité totale représente la disponibilité en azote sur la parcelle (azote à la récolte + minéralisation du sol).

Sur cette parcelle : le couvert a capté 75 kgN/ha ce qui a permis d'obtenir un REH conforme à l'objectif. Le couvert a donc été efficace.



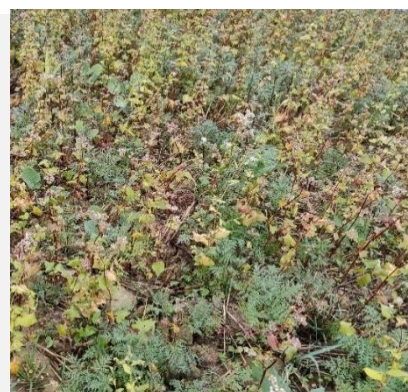
**Vu cette année dans le réseau couvert :**



Dammarie : 3,5 tMS/ha

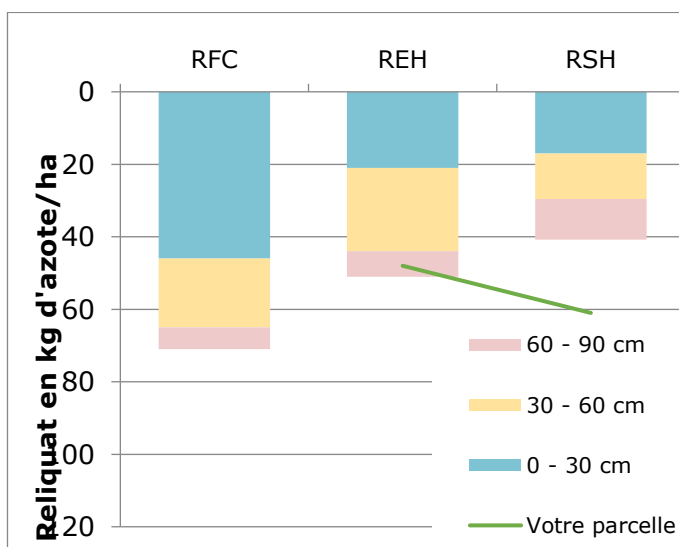


Votre couvert : 1,8 tMS/ha



Amilly : 1,6 tMS/ha

## Contexte reliquat 2021\_2022 sur BERCHERES SAINT GERMAIN



Depuis 8 ans la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir et Chartres Métropole mettent en place un réseau reliquats pour suivre l'évolution de l'azote dans les sols, sur les AAC de Berchères Saint Germain et Dammarie. En 2022, le suivi a été déployé sur les autres AAC de l'agglomération. Il a montré qu'un pic de minéralisation automnale non valorisé par les cultures a tendance à recharger les sols en nitrates avant la période de remplissage des nappes phréatiques (en hiver).

En 2022, l'été globalement sec suivi d'un automne assez chaud et peu humide ont abouti, en moyenne sur les AAC de Chartres Métropole, à des reliquats entrée hiver (REH) inférieurs aux reliquats de fin de culture (RFC). C'est assez inédit en l'absence de lessivage précoce, qui peut avoir lieu en cas de fortes pluies en fin d'été et début d'automne. Les couverts d'intercultures ont absorbé plus d'azote que les années passées, et les céréales ainsi que les colzas étaient plus développés avant le prélèvement des REH.